



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 11 mars 2022
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : M. Marc TINCHON -

RECTIFICATIF du 28 NOVEMBRE 2021

SENIORS D7 – GROUPE E :

Rencontre 51757.1 : I. NORRNET FONTES / RC CALONNE

Match non joué. Remise générale.

Annuler amende à NORRENT FONTES – 25 €

FORFAITS

Journées des 5 et 6 MARS 2022

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 50716.2 : AS VENDIN / US GONNEHEM (c)

Forfait de GONNEHEM

VENDIN bat GONNEHEM par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à GONNEHEM – 2eme forfait.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 51111.2 : SCF ACHICOURT / US MONCHY au BOIS (c)

Forfait de MONCHY au BOIS

ACHICOURT bat MONCHY au BOIS par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à MONCHY au BOIS. – 2eme forfait.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 51309.2 : US CROISETTE / ES ALLOUAGNE (b)

Forfait de CROISETTE

ALLOUAGNE bat CROISETTE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à CROISETTE – 1^{er} forfait.

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 51554.2 : AS BONNIERES HOUVIN / AS CAUCHY (c)

Forfait de CAUCHY

BONNIERES HOUVIN bat CAUCHY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à CAUCHY– 1er forfait.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 51686.2 : FC GIVENCHY (b) / FC VERQUIGNEUL (b)

Forfait de VERQUIGNEUL

GIVENCHY bat VERQUIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à VERQUIGNEUL – 2eme forfait.

VETERANS – GROUPE 8

Rencontre 52515.2 : US IZEL / AS TINCQUIZEL

Forfait de TINCQUIZEL

IZEL bat TINCQUIZEL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à TINCQUIZEL – 2eme forfait.

VETERANS A 7 - GROUPE B

Rencontre 52271.2 : USA LIEVIN / US NOEUX

Forfait de NOEUX

LIEVIN bat NOEUX par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à NOEUX– 2eme forfait.

Rencontre 52272.2 : AS BAILLEUL / AS SAILLY LABOURSE

Forfait de SAILLY LABOURSE

BAILLEUL bat SAILLY LABOURSE par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à SAILLY LABOURSE – 2eme forfait.

Rencontre 52274.2 : AOSC SALLAUMINES / CS DIANA LIEVIN

Forfait de DIANA LIEVIN

SALLAUMINES bat DIANA LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LIEVIN DIANA – 2eme forfait.

FEMININES A 7 – GROUPE A

Rencontre 52914.2 : US GRENAY / USO DROCOURT

Forfait de DROCOURT

GRENAY bat DROCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à DROCOURT – 1^{er} forfait.

FEMININES A 7 – GROUPE B

Rencontre 52959.2 : FC VERQUIGNEUL / FC HERSIN

Forfait d'HERSIN

VERQUIGNEUL bat HERSIN par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à HERSIN – 2eme forfait.

Rencontre 52960.2 : UC DIVION / FC DAINVILLE

Forfait de DAINVILLE

DIVION bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à DAINVILLE – 1^{er} forfait

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 55990.1 : STADE HENIN / US LESTREM

Forfait de LESTREM

HENIN STADE bat LESTREM par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LESTREM – 1er forfait.

Match retour à HENIN STADE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.